

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0010194

180128

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 19300 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Boutaleb Graci

Date de naissance : 03/01/92

Adresse : Résidence d'Avignon, Rue La Flèche California

..... Casablanca

Tél. : 06 61 80 34 38 Note : 06 61 80 34 38 18010233123 555 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 19/10/23

Nom et prénom du malade : Boutaleb Graci Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Boutaleb Graci

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 19/10/23

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant
IRANI M'hamed Pharmacie SAAD Bt. Boul. 24 Abderrahim Bouabid (Ex. Jarrada) - Oasis - Casablanca 05 22 25 34 85 - INPE: 092051283	19.10.23	254,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES RADIOGRAPHIQUES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			COEFFICIENT DES TRAVAUX
			MONTANTS DES SOINS
			DEBUT D'EXECUTION
			FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows a branched polymer chain with atoms numbered 1 through 8. A vertical arrow labeled 'H' points upwards, and a horizontal arrow labeled 'D' points to the left, indicating the direction of the polymer chain's backbone.

[Création, remont, adjonction]

A dental arch diagram showing a row of 28 numbered teeth. The teeth are arranged in a curve, with the first molar on the left and the second molar on the right. Each tooth is labeled with a number from 1 to 8, representing the upper arch. A horizontal arrow points to the left, indicating the direction of the arch's curve.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Hanane Benkhadra Benabderrazik
pédiatre spécialiste

diplômée de la faculté de médecine de Liège Belgique,

Cabinet

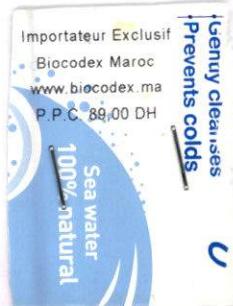


de pédiatrie

10,00

الدكتورة حنان بنخضرة بنعبد الرزاق
اختصاصية في أمراض الأطفال والرضيع
خريجة كلية الطب بلجيكا (بلجيكا)

CASABLANCA, le 19.10.2023



Nourrisson BOUTALEB Ghali

Age : 21 mois 16 jours

Poids : 13,60 Kg

AMRANI M'hamed
Pharmacie SAAD
44, Bd. Souissi, Abderrahim Bouabid
(Ex. Jarraïd) - Océan - Casablanca
Tél: 05 22 25 34 85 - INPE: 092051283

1 DOLIPRANE 200 mg suppos : B/10

un suppo toutes les 6 heures pendant 7 jours

2 NURODOL SIROP

Prendre 1 dose/kg le matin, à midi et le soir, pendant 2 jours.

3 INHALER SIROP

Prendre 1 cuillère-mesure le matin et le soir, per

Lot: 221047
A consommer avant le: 12/2025
PPC: 84,00 DH

4 STERIMAR BABY

Faire 1 pulvérisation le matin, à 10h, à midi, à 16h et le soir, pendant 7 jours.

5 SOUFRANE

Prendre 1 goutte le matin, à midi et le soir, pendant 7 jours.

6 FITOBIMBI IMMUNITE

Prendre 1 cuillerée à café le matin et le soir, pendant 1 mois.

7 BELLADONNA9 CH

1254,80

Casablanca, le

أ.نواو. كھاطل ساتھ شارع عد المومون زاوية شارع أنواو المدخل A المكتب رقم 9 الطابق الأول - الهاتف : 05 22 86 37 27 - بالموعد.
5 granules le matin, à midi et le soir, pendant 5 jours.
416, Anoual Capital Center, Bd. Abdelloumene Agt. Anoual entrée A, Bureau N° 91 - 1er étage - Tel : 05 22 86 37 27 / Cabinet: 06 59 93 11 11

benkhadrahanan@gmail.com — Urgence : 06.63.05.28.12 — المستعجلات : 254,80 Sur rendez-vous —

soufrane®

rium 2 p. cent

16,30



U MÉDICAMENT

pour 100 ml de solution

um 2,340 g
niophènecarboxylate 1,980 g

Excipient : parahydroxybenzoate de méthyle (E 218), parahydroxybenzoate de propyle (E 216), bicarbonate de sodium, eau purifiée.

pour 100 ml de solution

FORME PHARMACEUTIQUE

Solution nasale pour pulvérisation. Flacon de 20 ml.

CLASSE PHARMACO-THÉRAPEUTIQUE

PRÉPARATION NASALE POUR USAGE LOCAL

(R : Système respiratoire).

DANS QUEL CAS UTILISER CE MÉDICAMENT ?

Ce médicament est indiqué comme traitement local d'appoint en cas de rhume et de rhinopharyngite.

[®]

DOLIPRANE

100 mg suppositoire sécable (de 3 à 8 kg)

150 mg suppositoire (de 8 à 12 kg)

200 mg suppositoire (de 12 à 16 kg)

300 mg suppositoire (de 15 à 24 kg)



PPV 11DH70
PER 08/26
LGT M2694

Pour un suppositoire

...100 mg

...150 mg

...200 mg

...300 mg

suppositoires
suppositoires

Doliprane 200 mg suppositoire Boîte de 10 suppositoires

Doliprane 300 mg suppositoire Boîte de 10 suppositoires

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

ANTALGIQUE - ANTIPIRETIQUE

(N : Système nerveux central)

DANS QUEL(S) CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament est indiqué en cas de douleurs et/ou fièvre telles que maux de tête, états grippaux, douleurs dentaires, courbatures.

DANS QUEL(S) CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- Allergie connue au paracétamol
- Maladie grave du foie
- Inflammation récente anale ou rectale ou saignement récent du rectum
- En cas de doute, il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

MISES EN GARDE SPECIALES

Ce médicament contient du paracétamol. D'autres médicaments en contiennent. Ne les associez pas afin de ne pas dépasser la dose quotidienne recommandée (cf. chapitre « posologie »)

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Si la douleur persiste plus de 5 jours ou la fièvre plus de 3 jours, ou en cas d'efficacité insuffisante ou de survenue de tout autre signe, ne pas continuer le traitement sans l'avis de votre médecin.

En cas de doute ne pas hésiter à demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

Signaler la prise de Doliprane à votre médecin en cas de prescription de dosage de l'acide urique sanguin ou de la glycémie.

INALER®

Solution

COMPOSITION

Salbutamol (DCI) sulfate

Excipients : q.s.p.

16,30

CONTRE-INDICATIONS

Ce médicament ne doit pas être utilisé dans

- Allergie à l'un des constituants.

En cas de doute, il est indispensable de consulter votre pharmacien.

MISES EN GARDE

- L'utilisation des bêta-2-mimétiques par voie inhalée dans une pathologie cardiaque préexistante méconnue ou mal diagnostiquée par voie inhalée doit être privilégiée en raison de leur efficacité/tolérance. Le médecin devra informer le patient que l'amélioration immédiate est nécessaire si le soulagement est rapidement observé après traitement.
- Si un patient développe en quelques jours une réaction allergique à un bronchodilatateur bêta-2-mimétique, avec diminution du débit-mètre de pointe s'abaisse et/ou déclenchement d'asthme aigu de sa maladie et la possibilité d'une éventuelle réaction anaphylactique, le médecin devra donc prévenir le patient de l'importance de l'alerte immédiate, sans avoir au préalable déclenché une réaction allergique. La conduite thérapeutique devra alors être réévaluée.
- Chez les enfants asthmatiques, l'association à l'aspirine ou à d'autres médicaments anti-inflammatoires doit être envisagée dès qu'il est nécessaire. L'association à l'aspirine ou à d'autres médicaments anti-inflammatoires doit être envisagée dès qu'il est nécessaire. Le patient doit, dans tous les cas, être informé de l'importance de l'alerte immédiate, sans avoir au préalable déclenché une réaction allergique. La conduite thérapeutique devra alors être réévaluée.
- L'attention des sportifs sera attirée sur le fait que l'aspirine ou d'autres médicaments anti-inflammatoires peuvent induire une réaction positive au test antidopage.